

Nom – Prénom :

Annexe 2

**RENTREE 2022
DOSSIER DE CANDIDATURE
CLASSE A HORAIRES AMENAGES**

MUSIQUE
 THEATRE

DANSE
 ARTS PLASTIQUES

CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (CHAM)

Alfortville	Paul Langevin	<input type="checkbox"/>
Créteil	Clément Guyard	<input type="checkbox"/>
Fontenay-sous-Bois	Joliot Curie	<input type="checkbox"/>
Ivry sur Seine	Georges Politzer	<input type="checkbox"/>
Limeil-Brévannes	Janusz Korczak	<input type="checkbox"/>
Orly	Dorval	<input type="checkbox"/>
Rungis	Les Closeaux	<input type="checkbox"/>
St-Maur-des-Fossés	Le Parc	<input type="checkbox"/>
Thiais	Paul Valéry	<input type="checkbox"/>
Vitry sur Seine	Adolphe Chérioux	<input type="checkbox"/>

CLASSE A HORAIRES AMENAGES DANSE (CHAD)

Créteil	Clément Guyard	<input type="checkbox"/>
St-Maur-des-Fossés	Pierre de Ronsard	<input type="checkbox"/>
Thiais	Paul Valéry	<input type="checkbox"/>

CLASSE A HORAIRES AMENAGES THEATRE (CHAT)

Créteil	Clément Guyard	<input type="checkbox"/>
Fontenay sous Bois	Jean Macé	<input type="checkbox"/>
Saint-Maur-des Fossés	Pierre de Ronsard	<input type="checkbox"/>

CLASSE A HORAIRES AMENAGES ARTS PLASTIQUES (CHAAP)

Arcueil	Dulcie September	<input type="checkbox"/>
Maisons-Alfort	Nicolas de Staël	<input type="checkbox"/>
Thiais	Paul Valéry	<input type="checkbox"/>

Cocher le collège souhaité

L'admission en classe CHA est proposée par une commission locale pour chaque collège. Elle apprécie la motivation et les capacités de l'élève à suivre avec profit la formation dispensée.

Les conservatoires ou les structures d'accueil organisent des tests qui ne valent pas, à eux seuls, affectation dans un collège du Val-de-Marne. Celle-ci est de la compétence de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale et ne peut être prononcée que dans la limite des places disponibles.

Ce dossier de candidature devra être transmis, dûment rempli, par le directeur d'école au collège sollicité avant le jeudi 31 mars 2022 en y joignant :

- la copie des livrets scolaires ou bulletins scolaires de l'élève pour l'année 2021-2022
- les photocopies ou attestations des récompenses ou diplômes obtenus dans le domaine artistique souhaité
- le formulaire de demande d'assouplissement de la carte scolaire complété si la classe demandée n'est pas dans le collège de secteur

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE ET SA SCOLARITÉ

Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : _____

Nom de la responsable légale ou du responsable légal : _____

Adresse de la responsable légale ou du responsable légal : _____

Tél. domicile _____ Tél. professionnel _____ Portable _____

PARCOURS SCOLAIRE
A compléter par le directeur

Ecole fréquentée en 2021-2022 : _____

Langue(s) Vivante(s) suivie(s) en CM2 : _____

Classe à horaires aménagés demandée en 2022-2023 : CHAD CHAT CHAM CHAAP

LV1 : _____

COLLÈGE : _____

COMPÉTENCES

	--	-	+	++
Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue				
Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne				
Savoir s'auto-évaluer dans des situations simples				
Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle...)				
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif				
Etre persévérant dans toutes les activités				

AVIS DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

Capacité de l'élève à concilier les enseignements scolaires et artistiques

Fait à

le

Signature de la responsable légale ou du responsable légal

Cachet de l'école ou de l'établissement d'origine

PARCOURS ARTISTIQUE

A compléter par la directrice ou le directeur de la structure artistique (année en cours **2021-2022**)

Nom de l'établissement :	
Adresse	
Nom de la directrice ou du directeur :	
Je soussigné(e)	Nom du professeur chargé de l'activité artistique :
Certifie que l'élève	Nom et prénom de l'élève :
Est inscrit(e) en 2021/2022	A pris contact pour inscription en CHA à la rentrée 2022
Musique Théâtre Danse Arts Plastiques	Musique Théâtre Danse Arts Plastiques

AVIS DE LA STRUCTURE ARTISTIQUE

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

MOTIFS :

Fait à le

Signature pour la structure artistique

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ADMISSION

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

MOTIFS :

DÉCISION DE LA DIRECTRICE ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU VAL DE MARNE

ADMIS

REFUSÉ

MOTIFS (en cas de refus) :

